



Enfant Marwa **Décision du conseil d'Etat : réaction de l'AP-HM**

L'AP-HM prend acte de la décision du Conseil d'Etat en date du 8 mars et poursuivra les soins sur l'enfant Marwa.

Elle renouvelle tout son soutien à l'équipe médicale et au personnel soignant qui face à cette situation inédite, à ses retentissements dans les médias et via les réseaux sociaux, ont été particulièrement affectés et éprouvés mais n'ont jamais cessé d'assurer avec professionnalisme et dévouement la prise en charge de tous les patients qui leur sont confiés.

L'AP-HM partage la douleur de la famille face à cette situation douloureuse.

Enfin l'AP-HM souhaite que dans ce contexte très difficile, les équipes médicales et soignantes puissent continuer à exercer leurs missions dans un climat de calme, de confiance et de sérénité.